



CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 19/11/2019

DELIBERATION
n° CA 2019 - 115

*Compte rendu des décisions prises par Mme la Présidente
en application des délégations consenties par le Conseil d'Administration
(Direction des Ressources Humaines)*

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 712-3,

Vu la délibération du Conseil d'Administration du 19 décembre 2017 portant délégation de pouvoirs du Conseil d'Administration à la Présidente en matière de remises gracieuses et admissions en non-valeur,

Vu la délibération du Conseil d'Administration du 20 novembre 2018 portant délégation de pouvoirs du Conseil d'Administration à la Présidente,

Article unique :

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, prend acte des décisions dont la liste est annexée à la présente délibération.

La présidente du conseil d'administration,



CONSEIL D'ADMINISTRATION - Séance du 19/11/2019
DELIBERATION n° CA 2019 - 115
Compte rendu des décisions prises par Mme la Présidente
en application des délégations consenties par le Conseil d'Administration
(Direction des Ressources Humaines)

Date de la décision ou de la signature du contrat	Matière	Numéro du centre financier	Objet
02 octobre 2019	Subventions	919005	Attribution de la subvention pour l'année 2020 à l'Amicale du Personnel